

COMUNIDADE DOS ESTADOS DA  
AFRICA DO OESTE



ECONOMIC COMMUNITY OF WEST  
AFRICAN STATES

COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE MEDIATION  
ET DE SECURITE DE LA CEDEAO**

Abuja, 9 janvier 2009

---

---

**RAPPORT FINAL**

---

---

Commission de la CEDEAO  
Abuja, janvier 2009

1. La réunion extraordinaire du Conseil de Médiation et de Sécurité au niveau ministériel, s'est tenue le 9 janvier 2009 dans l'auditorium de la Commission de la CEDEAO à Abuja, Nigeria, avec pour objet d'examiner la situation en République de Guinée suite au décès du Président Lansana Conté le 22 décembre 2008.

2. Etaient représentés les Etats membres ci-après :

- La République du Bénin
- Le Burkina Faso
- La République du Cap Vert
- La République de Côte d'Ivoire
- La République de Gambie
- La République du Ghana
- La République du Libéria
- La République du Mali
- La République du Niger
- La République fédérale du Nigeria
- La République du Sénégal
- La République de Sierra Leone
- La République togolaise.

3. La Commission de l'Union Africaine était également représentée.

4. La liste des participants est jointe en annexe au présent rapport.

### **I. Cérémonie d'ouverture**

5. A l'ouverture de la session, Son Excellence Ojo Maduekwe, Ministre des Affaires Etrangères de la République fédérale du Nigeria et président en exercice du Conseil de Médiation et de Sécurité, a fait observer une minute de silence à la mémoire de feu le Général Lansana CONTE, ancien Président de la Guinée, décédé le 22 décembre 2008.

6. D'autre part, dans son discours de bienvenue, il a souhaité à ses collègues un agréable séjour et un environnement propice à un travail fructueux.

7. Son Excellence MADUEKWE a également exprimé sa profonde gratitude à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement pour son leadership dans le cadre de la consolidation de la démocratie et du processus d'intégration dans la région.

8. Il a par ailleurs vivement félicité le gouvernement et le peuple ghanéens pour leur comportement digne d'émulation qui a permis la tenue des élections exemplaires ayant abouti à l'investiture du nouveau Président, S.E. John Evans Atta-Mills le 7 janvier 2009.

9. Opposant les acquis démocratiques du Ghana au bouleversement de l'ordre constitutionnel en Guinée, il a condamné le coup d'état perpétré dans ce pays le 23 décembre 2008 et exhorté les participants assurer le retour à l'ordre constitutionnel en se fondant sur les principes de la CEDEAO ainsi que l'engagement de l'UA en faveur de la

démocratie, l'état de droit et la tolérance zéro pour la prise du pouvoir par des voies anticonstitutionnelles.

10. Mettant en garde contre la tentation de faire une distinction entre de 'bons' et de 'mauvais' coups d'état, le Ministre en a appelé au rejet de l'ordre imposé et l'application de tous les outils disponibles pour le rétablissement de l'état de droit en Guinée, y compris la mobilisation à l'intérieur comme à l'extérieur des ressources requises pour accompagner les efforts du peuple guinéen en vue d'un retour à l'ordre démocratique dans les délais les plus courts.

11. Son Excellence Maduekwe a attiré l'attention sur l'objet de la réunion - l'examen de la situation qui prévaut en Guinée à la lumière du coup d'état - soulignant que la préoccupation de la région face à cette situation et la volonté de lui apporter réponse, ont conduit le Président en exercice, S.E. Umaru Musa Yar'Adua a dépêché en Guinée une mission de haut niveau dans l'objectif de favoriser au maximum les voies de dialogue permettant une sortie de crise. Le Ministre a enfin souhaité à ses collègues plein succès dans leurs travaux.

12. Pour sa part, le Président de la Commission de la CEDEAO, Dr Mohamed Ibn Chambas, a exprimé la gratitude de la CEDEAO à Son Excellence Alhaji Umaru Musa Yar'Adua, Président de la République fédérale du Nigeria pour la qualité de son leadership, le soutien et les encouragements qu'il n'a cessé de prodiguer à la CEDEAO depuis son accession à la présidence de la Conférence. Il lui a également transmis les remerciements de la région pour les efforts inlassables déployés afin de faire de la région un havre de paix.

13. Dr. Chambas, à l'instar du Président du Conseil, a adressé ses félicitations au gouvernement et au peuple ghanéens pour avoir organisé pour la cinquième fois consécutive des élections crédibles dont l'Afrique peut s'ennorgueillir à juste titre. Il a souhaité la bienvenue à la nouvelle administration ghanéenne au sein de la famille CEDEAO.

14. S'agissant de la situation en Guinée, le Président de la Commission de la CEDEAO a estimé que le coup d'état constitue un sérieux revers pour les efforts déployés en vue de promouvoir la démocratie et l'état de droit dans la région ; il a réaffirmé l'opposition ferme de la CEDEAO à tout pouvoir anticonstitutionnel ainsi que la nécessité de défendre les principes inscrits dans le Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance.

15. Il a invité à une analyse lucide de la situation afin de trouver une réponse appropriée et proportionnelle ainsi que le prévoient les textes de la CEDEAO et de l'UA. Par ailleurs, il a engagé la CEDEAO à rester mobilisée face à la situation, rappelant au Conseil la confiance placée dans la CEDEAO par les populations guinéennes qui avaient l'espoir que celle-ci serait à leurs côtés en ces heures difficiles.

## II. Adoption de l'Ordre du Jour

La réunion a adopté le seul point inscrit à l'ordre du jour de la session extraordinaire du Conseil de Médiation et de Sécurité, à savoir la situation en Guinée, suite à la mort du Général Lansana Conté.

## III. Présentation et Examen du Mémoire sur la Guinée

17. Ledit mémoire a été présenté par le Président de la Commission de la CEDEAO qui a fait une chronologie des événements intervenus dans le pays depuis la mort du Président Lansana Conté, y compris le coup d'état, les réactions publiques à ce putsch ainsi que les mesures prises par la CEDEAO. Il a ensuite procédé à une analyse de la situation actuelle, mettant en relief les défis et les scénarios pouvant être envisagés. Il a conclu son intervention en proposant des options de politiques. En outre, il a informé le Conseil que l'opportunité serait donnée aux représentants du régime militaire et à ceux de la société civile de s'adresser à l'assemblée.

18. Le délégué du Ghana a pris la parole pour exprimer la gratitude de son pays aux autres Etats membres de la région pour leur soutien et leur solidarité durant la période éprouvante des élections au Ghana. Il a donné l'assurance que le Ghana prendrait des mesures afin de consolider davantage la démocratie au plan national et poursuivrait le même objectif au plan régional. Il a souligné également que le Président John Atta-Mills est déterminé à mettre en place une administration de large ouverture accordant une attention particulière à la dimension genre.

19. Les travaux se sont ensuite déroulés à huis clos. Durant cette session, les délégués ont procédé à une analyse approfondie de la situation en Guinée sur la base du rapport présenté par la Commission.

20. Le Vice Président de la junte (le CNDD), le Général de Brigade Mamadouba "Toto" Camara, a présenté les arguments du régime militaire justifiant le coup. Il a exprimé la disponibilité du régime à engager un dialogue constructif avec la CEDEAO en vue de trouver une solution heureuse à la crise. Il en a appelé à l'esprit de compréhension des uns et des autres, laissant entendre qu'un début de consensus avait été trouvé avec la CEDEAO concernant une feuille de route susceptible de conduire à la sortie de crise.

21. De son côté, le représentant de la Société civile guinéenne, Dr. Saran Daraba Kaba, a rappelé que sous l'ancien régime, la Guinée était gangrenée par des maux ayant pour noms corruption et malgouvernance. Elle a informé le Conseil que le CNDD a accepté le principe de se transformer en un Conseil national de transition incorporant toutes les parties prenantes guinéennes. D'autre part, elle a souligné que des progrès ont été réalisés sur le front socioéconomique en Guinée, plaidant pour qu'il soit offert au CNDD une chance de conduire un processus de transition consensuel.

22. Le Conseil de Médiation et de Sécurité a également entendu une communication d'un représentant du syndicat des travailleurs.

23. Les délégués des Etats membres ont adressé des questions aux représentants guinéens et commenté les explications fournies.

24. A tour de rôle, les Etats membres ont donné leur appréciation de la situation en Guinée, à la lumière du mémorandum et des explications données par les représentants de parties guinéennes.

25. Durant les discussions, un consensus s'est formé sur l'inacceptabilité de la prise de pouvoir par des voies anticonstitutionnelles en Guinée, la nécessité d'appliquer des sanctions à l'encontre du régime guinéen et le rôle central à jouer par la CEDEAO afin d'appuyer les efforts du peuple guinéen en vue d'assurer un retour rapide à l'ordre constitutionnel.

26. Après des délibérations exhaustives et une évaluation soignée des différents scénarios et options, le Conseil de Médiation et de Sécurité a arrêté les recommandations suivantes à soumettre à l'attention de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement :

- a) condamner fermement le coup d'état du 23 décembre 2008 en Guinée, en se fondant sur les dispositions du Protocole A/SP1/12/01 sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance et réaffirmer la position de principe de la CEDEAO contre l'accession ou le maintien au pouvoir par des voies anticonstitutionnelles.
- b) suspendre la participation de la Guinée de toutes les réunions de la CEDEAO au niveau des Chefs d'Etat ou au niveau ministériel, jusqu'au rétablissement de l'ordre constitutionnel.
- c) exiger du Conseil National pour la Démocratie et le Développement (CNDD) la prise de mesures immédiates visant le rétablissement de l'ordre constitutionnel en Guinée, conformément aux Protocoles de la CEDEAO et en tenant compte des décisions adoptées par le Conseil de Sécurité et de Paix de l'UA sur la situation en Guinée.
- d) inviter le CNDD à adopter les modalités ci-après pour le rétablissement de l'ordre constitutionnel :
  - i. la mise en place d'un Conseil national de transition (CNT), organe délibérant, regroupant civils et militaires, en vue de la réalisation des objectifs de la transition. La CEDEAO, avec l'appui de ses partenaires, assistera les acteurs guinéens en vue de la mise en place rapide du CNT;
  - ii. la mise en place d'un forum consultatif regroupant toutes les composantes de la société guinéenne, en tenant compte de sa diversité ethnique et régionale, ainsi que de la dimension genre. Ce forum servira de cadre de dialogue permettant aux Guinéens d'œuvrer au renforcement de la cohésion nationale ;

- iii. le CNT mènera à terme le processus de transition, en organisant des élections libres, régulières et transparentes en 2009 ;
  - iv. le CNT assurera la stabilité gouvernementale indispensable à la bonne conduite de la transition ;
  - v. les membres du CNDD, ainsi que le Premier ministre de transition et les membres de son Gouvernement, ne devront pas se présenter aux élections à organiser en 2009 ;
  - vi. les autorités de transition s'engagent à respecter les droits humains et l'état de droit, ainsi qu'à lutter contre l'impunité et le trafic de drogue.
27. Le Conseil de Médiation et de Sécurité a également recommandé à la Conférence l'adoption des mesures d'accompagnement ci-après afin de faciliter le rétablissement de l'ordre constitutionnel en Guinée :
- a) le maintien par la CEDEAO d'un dialogue permanent et constructif avec le CNDD, les parties prenantes guinéennes et les partenaires en vue de veiller à la mise en œuvre immédiate des recommandations concernant l'organisation rapide d'élections et le transfert du pouvoir à un régime démocratiquement élu ;
  - b) les efforts à déployer par la CEDEAO pour que la Guinée soit inscrite sur les listes de la Commission de Consolidation de la Paix de l'ONU, en tant que pays fragile sortant de conflit, pour lui permettre de bénéficier du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix ;
  - c) la définition d'un commun accord, par la CEDEAO, la communauté internationale et les parties prenantes guinéennes, de critères de référence et de délais d'exécution des tâches identifiées dans le cadre de la feuille de route pour la transition ;
  - d) les mesures devant être mises en œuvre par la CEDEAO et la communauté internationale pour faciliter l'achèvement des opérations d'inscription des électeurs et la mise à disposition de cartes d'identification des électeurs afin de permettre la tenue d'élections en 2009. A cette fin, la CEDEAO et la communauté internationale faciliteront la mobilisation des ressources requises pour l'opération ;
  - e) la collaboration entre la CEDEAO et la communauté internationale en vue du lancement d'une réforme profonde du secteur de la sécurité en Guinée, à travers la mobilisation des compétences et des ressources requises ;
  - f) l'allègement progressif par la CEDEAO des sanctions à l'encontre de la Guinée suivant l'état d'avancement du programme de transition et, parallèlement, l'appel à la levée des sanctions internationales contre la Guinée afin de permettre aux autorités d'exécuter les tâches identifiées dans le cadre du programme de transition

- g) le renforcement par la CEDEAO des capacités du Bureau du Représentant spécial du Président de la Commission en Guinée par la mise à disposition d'effectifs suffisants et d'équipements, pour permettre à ce Bureau de coordonner les activités relatives à la contribution de la CEDEAO au processus de transition ;
- h) la facilitation par la CEDEAO de visites périodiques en Guinée de l'Envoyé Spécial du Président en exercice de la CEDEAO.

Le Président de la Commission de la CEDEAO soumettra au Président en exercice de la Conférence des rapports périodiques sur la situation en Guinée.

#### **IV. REMARQUES DE CLOTURE**

26. Dans son mot de clôture, Son Excellence Ojo Maduekwe, Ministre des Affaires Etrangères du Nigeria et Président du Conseil de Médiation et de Sécurité, a remercié les participants pour leur précieuse contribution aux travaux et leur a souhaité un bon retour vers leurs destinations respectives.

**FAIT A ABUJA LE 9 JANVIER 2009**

.....  
**S.E.OJO MADUEKWE**  
**PRESIDENT**

COMUNIDADE DOS ESTADOS DA  
AFRICA DO OESTE



ECONOMIC COMMUNITY OF WEST  
AFRICAN STATES

COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**REUNION DU CONSEIL DE MEDIATION ET DE SECURITE**

Abuja, 9 janvier 2009

**MOTION DE REMERCIEMENTS**

Les membres du Conseil de Médiation et de Sécurité de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), réunis le 9 janvier 2009 à Abuja, expriment leur profonde gratitude à Son Excellence Alhaji Umaru Musa Yar'Adua, Président de la République fédérale du Nigeria et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, au gouvernement et au peuple du Nigeria, pour l'hospitalité chaleureuse et fraternelle qui leur a été réservée ainsi que les excellentes dispositions prises afin d'assurer le bon déroulement de leurs travaux.

Ils ont également adressé leurs sincères remerciements à Son Excellence Chief Ojo Maduekwe, Président du Conseil de Médiation et de Sécurité pour la compétence et l'efficacité dont il a fait montre dans la conduite des travaux du Conseil, contribuant ainsi à en assurer le succès.

**FAIT LE 9 JANVIER 2009**  
**LE CONSEIL DE MEDIATION ET DE SECURITE**